

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2649>

Déclaration de l'élue SNTRS-CGT au Conseil d'Administration du CNRS sur le budget 2019, le 13 décembre 2018

Date de mise en ligne : jeudi 13 décembre 2018

- ACTIVITE AU CNRS - INSTANCES NATIONALES CNRS - CONSEIL D'ADMINISTRATION -

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Déclaration de l'élue SNTRS-CGT au Conseil d'Administration du CNRS sur le budget 2019, le 13 décembre 2018

Le budget 2019 met en évidence le désengagement de l'état dans la recherche publique et en particulier au CNRS. Depuis plusieurs années, Bercy accepte que les postes mis au concours de fonctionnaires au CNRS soient en partie financés sur le fonds de roulement de l'établissement. Cette situation pour tenter de masquer l'impact des restrictions budgétaires sur l'emploi scientifique a conduit le CNRS à utiliser de manière considérable le fonds de roulement pour payer les salaires de ses fonctionnaires. Le budget 2019 inscrit dans son fond de roulement 55,2 millions au titre de sa masse salariale limitative pour financer l'emploi en 2019 et le GVT [1]. Nous notons dans le BR1 [2] 2018 que 112,5 millions ont été « réservés » pour anticiper la campagne d'emplois : 31 millions pour l'exercice 2018 et 81,5 millions pour l'année 2019. Il s'agit donc de plus de 100 millions qui manquent à l'établissement et qui doivent être ponctionnés sur le fonds de roulement pour couvrir les besoins en masse salariale.

Le ministère de l'ESR [3] et celui du budget doivent impérativement intégrer les 112 millions manquants au budget du CNRS avant que l'établissement ne puisse plus payer ses fonctionnaires faute de fonds de roulement suffisant et ce sans attendre 2020 ! Ce déficit en masse salariale ne saurait être traité par une réduction de l'emploi. La réduction de 50 postes de chercheurs reposant sur la « nouvelle règle » instaurée par le PDG de 250 postes chercheurs et 310 postes d'ingénieurs et techniciens au lieu de 300 postes chercheurs et 300 postes d'ingénieurs et techniciens ne permet pas de résorber ce déficit comme on le constate dans le budget initial. La solution ne doit pas passer par la réduction des emplois mais par l'abondement de la masse salariale à la hauteur des enjeux de la recherche nationale.

L'état doit abonder l'établissement des 25 millions de GVT, cette ligne doit exister dans l'ensemble des budgets des universités et des organismes. Les 19 millions fléchés au budget 2019 pour les mesures PPCR [4] et Rifseep [5] sont largement insuffisants, ils devraient à minima être augmentés de 25 millions correspondant aux dépenses de GVT.

Les laboratoires ne sont pas mieux traités. La simple reconduction par le ministère des 10 millions supplémentaires alloués aux laboratoires il y a un an représente en moyenne 3 % du soutien de base, une goutte d'eau.

Aujourd'hui un rassemblement est en cours devant le siège du CNRS. Le conseil d'administration a reçu une délégation des personnels qui vient d'exposer les revendications de toute la communauté scientifique en matière d'emplois. Le CNRS ne peut plus continuer à supprimer des emplois !

Le CNRS ne peut plus payer ses fonctionnaires sur le fonds de roulement, les ministères de l'ESR et du budget doivent abonder la masse salariale du CNRS pour permettre de créer des emplois et de pérenniser leur financement ! Les politiques d'austérité doivent cesser !

Villejuif, le 14 décembre 2018

[1] GVT : Glissement Vieillesse Technicité

[2] BR1 : Budget rectificatif n°1

[3] ESR : Enseignement Supérieur et de la Recherche

[4] PPCR : Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations

[5] RIFSEEP : Régime Indemnitare